

FORMATION

Acquérir les bases des enjeux climatiques en agriculture



- ***Comprendre les enjeux d'atténuation et de séquestration carbone***
- ***Comprendre les enjeux d'adaptation des principaux systèmes agricoles***
- ***Savoir analyser et interpréter des données climatiques***

Contact Solagro : Nicolas METAYER
nicolas.metayer@solagro.asso.fr – tel: 05 67 69 69 69

Programme de la formation

Horaires	Contenu
A partir de 9h00	Accueil des participants
9h15	Présentation de la formation et tour de table
9h45	Changement climatique et agriculture : émissions de gaz à effet de serre, stockage carbone et impacts du changement climatique
11h45	Projections climatiques (modèles et scénarios climatiques) et indicateurs agro-climatiques.
12h30	Repas
13h45	TD : analyser et interpréter des projections climatiques locales dans une démarche d'adaptation en agriculture (<i>prévoir un ordinateur</i>)
16h00	Tour d'horizon des principales mesures d'atténuation et d'adaptation pour les principaux systèmes agricoles
17h00	Synthèse de la journée et évaluation de la formation
17h30	Fin de la formation

NB : Les participants doivent disposer d'un ordinateur avec un logiciel de traitement de données (Excel, Open Office, etc.) pour le TD de l'après-midi.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation : Acquérir les bases des enjeux climatiques en agriculture

Date : Mardi 9 novembre 2021

En distanciel (visioconférence)

Le lien et les modalités de connexion à la formation seront envoyé aux stagiaires quelques jours avant la formation.

A l'issue de la formation, Solagro fournira à chaque participant une attestation de suivi de la formation.

Participant à la formation

NOM : Prénom :
Fonction : Niveau de formation :
Adresse de convocation :
CP..... Ville.....
Tél :
E-Mail :@.....

Organisme

NOM :
Adresse de facturation :
CP..... Ville.....

Personne en charge du suivi de l'inscription (uniquement si utile)

NOM : Prénom :
Tél :
E-Mail :@.....

Conditions générales de Solagro :

- Solagro est organisme de formation, enregistré sous le numéro 73.31.02105.31 en Occitanie.
- Chaque session de formation est organisée sous réserve d'un nombre minimum de 5 participants (confirmation 15 jours avant la formation).
- Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée, le nombre total de participants étant limité à un maximum de 15 participants par session de formation.
- Les frais d'inscription pédagogique de la formation sont de 350€ par participant. Les frais en sus (frais de déplacement, de restauration et d'hébergement) sont à la charge des participants.
- En cas d'annulation par le participant :
 - 30 jours avant la session : remboursement de la totalité des frais ;
 - moins de 30 jours avant la session : remboursement des frais non engagés au jour du désistement.

Fait à, le

Signature du responsable

Cachet de l'organisme

- Règlement des frais pédagogiques d'un montant de 350€ à réception de la confirmation d'inscription et de la facture.

La signature de ce bulletin vaut acceptation des conditions générale précisées ci-dessus.

Bulletin à renvoyer par mél à nicolas.metayer@solagro.asso.fr, ou par courrier.